

Marché d'été de Monestiés 2023

Charte d'éthique et de fonctionnement du marché

Objectifs :

Promouvoir la vente directe et les circuits courts, valoriser l'agriculture et l'artisanat local, dynamiser le village pour les habitants, valorisation touristique du village, valeur environnementale incontournable, instaurer un marché durable économiquement, socialement.

Modalités de sélection d'un-e producteur-rice/artisan-e et d'attribution d'un emplacement

Le marché favorise en premier lieu l'implantation de producteurs-rices bio et d'artisans-es locaux.

Nous entendons par "local" un rayon d'environ 30 km autour de Monestiés.

L'artisan-e assure tous les stades de sa transformation. L'achat-revente n'est donc pas autorisé.

Cependant pour maintenir un dynamisme et une offre variée en fonction des besoins, les organisateurs pourront solliciter des commerçants-es non-producteurs pour des denrées alimentaires non produites localement. Cette dérogation ne pourra pas s'appliquer à la revente d'objets artisanaux.

Provenance des produits

Les restaurateur-rices et producteur-rices devront afficher la provenance de leurs produits et favoriser les circuits-courts et les produits bios.

Gestion des déchets et propreté du marché

Les exposants-es sont invité-e-s à tout mettre en oeuvre pour avoir le moins d'impact environnemental, tel que la mise en place d'emballages facilement recyclables ou biodégradables pour la vente de leur production (éviter le plastique).

Les emplacements doivent être maintenus propres du début à la fin du marché.

Des poubelles sont mises à disposition sur la place du marché pour le tri sélectif.

Participation des exposants

Le marché étant organisé par des bénévoles, les producteurs-rices et artisans-es sont vivement conviés à aider l'équipe de bénévoles pour installer les tables et les chaises entre 17h et 17h30 avant le début du marché et une fois que la majorité des exposants-es seront installés.

Gestion de la concurrence

Concurrence chez les producteurs-rices : Par principe le marché de Monestiés est non-concurrentiel pour les producteurs-rices, néanmoins pour les produits à forte demande, il est possible que les organisateurs décident de rajouter un stand avec la concertation du producteur-rices déjà en place.

Les producteurs-rices présents sur l'ensemble de la saison seront favorisés.

Concurrence chez les artisans : Le marché de Monestiés est concurrentiel pour les artisans-es. Cependant les organisateurs, pour favoriser la diversité et permettre au plus grand nombre de pouvoir venir vendre leur produit sur le marché, inciteront les stands de même nature à alterner leur présence sur le marché.

Demandes d'emplacement

Les demandes d'emplacement doivent être renouvelées chaque année.

Réglementation

(Fin des inscriptions le 25 mai)

Pour toutes questions vous pouvez nous contacter :

Vincent 0671188638 et Carla 0646339655

Le marché se tiendra du 29 juin au 31 août 2023, soit 10 marchés, de 17h30 à 20h30 , Place du Foirail – 81640 MONESTIÉS

° Participation financière :

Le prix de l'emplacement est fixé au mètre, et prend en compte le besoin d'électricité ou non.

Ce droit de place doit être acquitté en début de période des marchés.

° Installation & emplacement :

Sous la dénomination "emplacement" sont louées des surfaces non aménagées. Chaque exposant.e devra prévoir le matériel nécessaire à l'installation de son stand. Des bornes électriques sont présentes, merci de prévoir vos rallonges si besoin. A savoir que l'électricité sera fournie uniquement pour le matériel indispensable à l'activité sur le stand .

La diffusion de musique sur le stand n'est pas permise afin d'éviter de gêner les artistes pendant le concert.

Les plans sont établis par les organisateur.ice.s et communiqués aux inscrit.e.s chaque semaines. Ceux-ci se réservent le droit d'attribuer les emplacements vacants en cas d'absence.

° Déroulement du marché :

Le marché se tient de 17h30 à 20h30 et au-delà en fonction de la fréquentation. (Merci de ne pas replier le stand durant les concerts pour ne pas déranger son bon déroulement)

L'installation se fait entre 16h et 17h30. Pour alléger le travail des bénévoles qui font vivre ce marché, nous souhaiterions que chaque exposant.e s'engage sur ce créneau horaire à prendre un petit temps pour venir aider à l'installation des chaises et tables, 5 min par personnes c'est un gain de temps et d'énergie considérable de gagné ! On vous en remercie d'avance !

La vente commence à partir de 17h30 merci de ne pas replier le stand avant 20h30.

Pour le respect de chacun et pour des raisons de sécurité, aucun véhicule ne devra circuler dans le marché de sur ces horaires.

En cas d'absence sur un marché, l'exposant.e s'engage à prévenir les organisateur.ice.s au plus tôt afin de faciliter l'organisation et la gestion des emplacements.

° Assurance : les organisateur.ice.s ne couvrent aucun risque concernant les exposant.e.s, leur responsabilité civile étant réservée. Ils déclinent toutes responsabilités en cas de pertes, vols et dommages sur les produits et le matériel d'exposition.

Tarifs par marché:**2 euros / mètre**

Merci de régler l'ensemble de la somme due (soit pour toutes vos dates de présence sur le marché , cf tableau ci-dessous) en début d'été !

Dates de marché:

30 juin <input type="checkbox"/>	20 juillet <input type="checkbox"/>	3 août <input type="checkbox"/>	24 août <input type="checkbox"/>
6 juillet <input type="checkbox"/>	27 juillet <input type="checkbox"/>	10 août <input type="checkbox"/>	31 août <input type="checkbox"/>
13 juillet <input type="checkbox"/>		17 août <input type="checkbox"/>	

Pour nous contacter: par mail marchedemonesties@ablink.com

Si vous souhaitez participer au marché , vous pouvez nous envoyer un mail à cette adresse en nous précisant votre activité et également si possible un photo du stand et des produits , ainsi que vos coordonnées.

Merci !

L'équipe du marché.